

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SETIF
DAIRA D' AIN AZEL
COMMUNE DE BEIDA BORDJ
MATRICULE FISCAL N° :095719299207708

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 56 du la loi N°: 23/12 de la 05/08/2023 déterminant aux règles générales relative des marches publics et l'article 82 du décret présidentiel N°: 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N° : 02/2026 Aprêt l'annulation, publié d'avis d'attribution provisoire aux quotidiens : *el mohtarif* Le 03/08/2026 et * L'Algérie Aujourd'hui * le 03/08/2026 et journal électronique* elmoudjaz* Le 03/08/2026. Et * DZ 54 * Le 03/08/2026 Relatif

- lot N°01 : Aménagement urbain du quartier 100 logement Beida bordj centre .

Et sur la base du procès-verbal d'une réunion corrective du comité pour ouvrir les enveloppes et évaluer les offres tenue le 20/08/2026, le marché est attribué provisoirement à Les entreprises suivant:

N°	Entreprise	Lot N°	Montant en TTC /DA	Délai de réalisation	Note offre technique	Matricule fiscal	Observation
01	ENTR TRAVAUX PUBLICET HYD * BENSEGHIR NOUREDINE*	Lot N°01	16.850.400,00DA	04 mois	60 point	16405510079619300000	Moins Disant – Qualifier

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés, dans les (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux, ceci en application de l'article 56 du la loi N°: 23/12 de la 05/08/2023 déterminant aux règles générales relative des marches publics et l'article 82 du décret présidentiel N°: 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le soumissionnaire intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont tenus de se rapprocher du service technique de la commune de BEIDA BORDJ au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution.

Le Président de l'APC